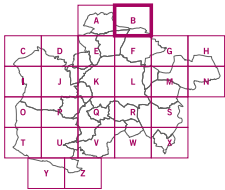


5.1 DOCUMENTS GRAPHIQUES

PLANCHE B

A0 / 1:5000



PLUI APPROUVÉ LE 19 DÉCEMBRE 2025

Limites communales

ZONAGE

Limites de zones
Limites de règles thématiques (Cf. plans thématiques)

UC	Zones urbaines de centres-bourgs et tissus anciens	A	Zones agricoles
UG	Zones urbaines généralistes	A1	Zones agricoles de proximité
UGp	Zones urbaines de projet	A2	Zones agricoles paysagères
UGc	Zones urbaines de cibles-jardins	N	Zones naturelles
UE	Zones urbaines dédiées aux activités économiques et grands équipements	N1	Zones naturelles de proximité
UEp	Zones urbaines de projet	N2	Zones naturelles spécifiques
UV	Zones urbaines vertes		
AUG / 2AU	Zones à urbaniser résidentielles de proximité		
AUE	Zones à urbaniser à vocation économique ou d'équipement		

Secteurs spécifiques en zones agricoles ou naturelles :

A	Activités	M	Hébergements légers
C	Centres	J	Jardins
CL	Camping et loisirs	LO	Loisirs
C	Carpénements	PH	Photovoltaïques
BY	Bois du Village	V	Véhicules ou arboricoles

PATRIMOINE

B	Bâtiment remarquable	F	Filière d'alignement
B	Bâtiment remarquable / petit patrimoine	G	Patrimoine géologique
B	Bâtiment remarquable / mur		
B	Ensemble urbain		
B	Site témoin		

PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

E	Espace Bois Classé (EBC)	E	Espace d'intérêt Paysager et Écologique (EIPE)
E	Arbre isolé remarquable	E	EIPE - Boisement
E	Continuité de nature à préserver	E	EIPE - Espace Vert
E	Continuité de nature à créer	E	EIPE - Cœur d'Ilot
E	Zones et milieux humides	E	EIPE - Terrain et jardin cultivé

PROJETS URBAINS ET AMÉNAGEMENTS

R	Emplacement réservé
O	Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)
P	Liminaire de protection des commerces
P	Liminaire de protection des rez-de-chaussée actifs
M	Marge de recul

MAÎTRISE DE L'URBANISATION EN ZONES A ET N

S	Secteur de taille et de capacité limitées (STECAL)
B	Bâtiment pouvant changer de destination

